

Thierry TERRET *et alii* (dir.), *Sport et Genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, 4 volumes. Volume 1 : Thierry Terret (dir.), « La conquête d'une citadelle masculine », 388 pages ; volume 2 : Philippe Liotard et Thierry Terret (dir.), « Excellence féminine et masculinité hégémonique », 304 pages ; volume 3 : Jean Saint-Martin et Thierry Terret (dir.), « Apprentissage du genre et institutions éducatives », 396 pages ; volume 4 : Anne Roger et Thierry Terret (dir.), « Objets, arts et médias », 274 pages.

Muriel Salle

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/clio/1932>

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2006

Pagination : 331-338

ISBN : 2-85816-842-3

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Muriel Salle, « Thierry TERRET *et alii* (dir.), *Sport et Genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, 4 volumes. Volume 1 : Thierry Terret (dir.), « La conquête d'une citadelle masculine », 388 pages ; volume 2 : Philippe Liotard et Thierry Terret (dir.), « Excellence féminine et masculinité hégémonique », 304 pages ; volume 3 : Jean Saint-Martin et Thierry Terret (dir.), « Apprentissage du genre et institutions éducatives », 396 pages ; volume 4 : Anne Roger et Thierry Terret (dir.), « Objets, arts et médias », 274 pages. », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 23 | 2006, mis en ligne le 13 novembre 2006, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/1932>

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Tous droits réservés

Thierry TERRET et alii (dir.), Sport et Genre, Paris, L'Harmattan, 2005, 4 volumes. Volume 1 : Thierry Terret (dir.), « La conquête d'une citadelle masculine », 388 pages ; volume 2 : Philippe Liotard et Thierry Terret (dir.), « Excellence féminine et masculinité hégémonique », 304 pages ; volume 3 : Jean Saint-Martin et Thierry Terret (dir.), « Apprentissage du genre et institutions éducatives », 396 pages ; volume 4 : Anne Roger et Thierry Terret (dir.), « Objets, arts et médias », 274 pages.

Muriel Salle

¹ Les quatre volumes publiés sous le titre évocateur de *Sport et Genre* à la suite du 11^e carrefour d'histoire du sport, tenu à Lyon du 28 au 30 octobre 2004, à l'initiative du CRIS

(Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport) de l'Université Claude Bernard, viennent combler un manque historiographique certain sur le sujet.

- 2 La somme dirigée par Thierry Terret *et alii* veut prendre acte de la transformation et de l'extension des regards sur la question du sport et du genre, faire le point sur les travaux en cours et impulser de nouvelles orientations historiographiques. L'un des tout premiers mérites de ces actes est de poser une double question : qu'est-ce qu'être une sportive ? Et surtout qu'est-ce que cela signifie en termes d'adhésion ou de rejet du modèle de féminité traditionnel ? Après Pierre Bourdieu qui se demandait comment on peut être sportif, les auteurs ici réunis se penchent, selon des angles d'approche, des thématiques, des références spatiales ou temporelles très variés sur ce que l'on peut appeler le « processus de sportivisation », la manière dont les pratiquant/e/s entrent dans l'activité et dont celle-ci influe éventuellement sur leur identité, de genre notamment. Cette interrogation forte, qui sous-tend l'ensemble de l'entreprise, permet de comprendre pourquoi les femmes ont été durablement exclues de la vie sportive, et pourquoi la conquête de cette activité, judicieusement qualifiée de « citadelle masculine », a été si difficile.
- 3 Peut-on invoquer une incapacité féminine ? Certainement pas, même au début du XIX^e siècle le discours médical en convient : « la jeune fille qui serait développée et entraînée d'une façon aussi complète et poussée que le jeune homme pourrait se mesurer à peu près à égalité avec lui » nous dit le docteur Georges Hébert¹. Toutefois, cela n'est pas souhaitable précise-t-il car « son rôle social et familial » ne la prédispose pas à cette concurrence. Il existe un ordre sexuel symbolique qui répartit et hiérarchise les qualités de l'un et l'autre sexe. Le sport n'échappe pas à cette bi-catégorisation. Mais les activités sportives ne pouvant être totalement interdites aux femmes, quoique toute pratique trop intensive soit vivement déconseillée, on définit des disciplines sportives féminines : la danse bien sûr, mais aussi le tennis et le golf, qui ont compté très tôt des championnes² ; la natation, dont certaines représentantes ont été de véritables stars, telle Kiki Caron dans les années 1960 ; ou encore le ski, puisqu'il y a des *skieuses* aux Jeux Olympiques dès 1934. Toutefois les femmes ne se cantonnent pas à ces seules pratiques sportives : elles accèdent en fait au cours du siècle dernier à l'intégralité de ce monde d'hommes, d'abord dans le cadre d'une pratique de loisirs puis, plus difficilement, au niveau de la compétition. La lecture de ces actes permet de cerner la difficulté, sinon l'impossibilité, à définir une chronologie homogène du sport féminin³, tant les conquêtes féminines sont variables, d'une discipline à l'autre et d'un pays à l'autre.
- 4 C'est d'ailleurs un intérêt majeur de ces volumes que de présenter de nombreuses études de cas nationaux, depuis la Grande-Bretagne du début du XX^e siècle jusqu'au Cameroun depuis 1968 ou au Brésil dans la période la plus récente, en passant par l'Espagne franquiste, la Tunisie ou le canton suisse de Vaud. Cette perspective internationale permet en effet de s'interroger sur l'existence, ou non, de modèles genrés supranationaux, véhiculant une masculinité et une féminité hégémoniques.
- 5 Alors pourquoi a-t-il été longtemps si difficile pour des femmes d'accéder à la pratique sportive ? C'est parce que le processus de sportivisation introduit un « trouble dans le genre » pour parler comme Judith Butler, et comme le montrent respectivement Gilles Lecocq⁴ et Betty Mercier-Lefèvre⁵ dans le premier volume. Au côté d'un compagnon masculin, puis seules, les femmes appréhendent les joies de l'exercice physique, le goût de l'effort et du dépassement personnel. Autonomie dans la prise de décision et prise de risque, voilà ce à quoi accède la sportive. Ce sont là autant d'éléments de l'apanage

masculin traditionnel, et c'est probablement la raison pour laquelle l'identité féminine de certaines athlètes est mise en question. Le processus de virilisation des athlètes imputé au sport, et tant redouté, se noue davantage là que dans le dopage abusif aux androgènes auquel ont pu se livrer quelques athlètes soviétiques, somme toute bien minoritaires. Du reste, le sport est un bastion de la bi-catégorisation sexuelle : « le sport, et plus particulièrement la compétition sportive, ne reconnaît que deux catégories de sexe, les femmes et les hommes, le féminin et le masculin » soulignent Catherine Louveau et Anaïs Bohuon⁶, même si Sylvain Férez et Philippe Liotard mettent en évidence l'apparition d'une pratique sportive clairement identifiée comme gay et lesbienne. De ce fait, le monde sportif apparaît très normatif en termes de définition des appartenances sexuées. Toutefois, il semble que ce soit l'identité *féminine* des athlètes qui soit contestable : on ne trouve pas mention d'un champion qui puisse être une championne. La réflexion menée sur la pratique des tests de féminité, dès les années 1960 dans le cadre de la compétition de haut niveau, permet de poser la question de la définition qu'il convient de donner de la femme. Sur quoi se fonder : sa particularité génétique (absence de chromosome Y sur la paire des chromosomes sexuels) ? sa capacité à enfanter ? un certain équilibre hormonal ? Au-delà de l'anecdote de ces athlètes hommes se faisant passer pour femmes⁷, ce questionnement permet de souligner les dimensions multiples qui constituent l'identité sexuée dans le strict plan corporel : le sexe génétique, le sexe gonadal, le sexe anatomique-morphologique... Qu'en dire alors quand on y ajoute la dimension culturelle et socialement construite, inextricablement liée, pourtant, à la dimension « naturelle » précédemment évoquée ? L'interrogation, apparemment anecdotique, sur le genre des sportif(ve)s pose en fait, avec acuité une question plus vive : qu'est-ce qu'être une femme (ou un homme) ? et comment peut-on en être un(e) ?

- 6 Le premier volume de ces actes, intitulé « la conquête d'une citadelle masculine », analyse la manière dont les femmes ont progressivement conquis l'institution sportive et ont su s'arranger des résistances masculines, selon des chronologies originales d'une discipline à l'autre et d'un pays à l'autre, marquées par l'alternance des avancées et des reculs. Certains bastions de la masculinité (sports de combat – notamment les boxes, cyclisme ou sports collectifs de grand terrain – football ou rugby), où se mettent en scène corps mâles et performances viriles, sont longtemps hors d'accès pour les femmes. D'autres disciplines sont moins genrées, comme le handball qu'étudie Laurence Prudhomme-Poncet ou l'athlétisme, sur lequel se penche Nathalie Rosol. Les femmes peuvent les pratiquer sous certaines conditions, si l'effort demandé reste modéré et la pratique de l'ordre du loisir. Bien sûr, il est des périodes plus favorables que d'autres aux avancées féminines. L'étude de Rémi Dalisson sur les fêtes de Vichy permet toutefois de montrer qu'en matière d'histoire des femmes il faut toujours se méfier des catégories préconstruites : ainsi, dans le cadre de la politique familialiste, conservatrice et antiféministe de ce régime, on attend un raidissement... qui n'a pas lieu ! Les femmes conquièrent la citadelle masculine qu'est le sport plus facilement quand cela se passe loin des regards, dans le cadre d'une pratique de loisirs individuelle, un peu comme si l'on assistait à un assouplissement des normes dès lors que l'on s'extrait du champ social où elles s'exercent traditionnellement. Les sports de plein air comme l'alpinisme, la spéléologie, le ski ou le cyclotourisme se féminisent donc assez rapidement. Mais surtout, les femmes sportives sont durablement exclues du cadre de la compétition. Redouterait-on une mise en danger de la supériorité masculine dans ce domaine ? L'ouvrage ne le dit pas, mais souligne les craintes multiples soulevées par la pratique intensive du sport, et

largement relayée par un discours médical teinté d'eugénisme nataliste, le sport étant contraire au « devoir sacré », « incompatible avec la constitution féminine et inutile autant que nuisible à la tâche première de la vie d'une femme, la maternité ». À ce titre, le sport féminin semble devoir être longtemps marqué par une certaine éthique de la pondération.

- 7 Le deuxième volume de ces actes, « Excellence féminine et masculinité hégémonique », analyse, sur la base des définitions idéales de l'athlète homme, la manière dont certaines sportives ont su s'engager dans d'autres voies, subvertir l'idéal pour, à leur tour, présenter des modèles de réussite. Les auteurs s'interrogent ici sur les féminités sportives. « Devenir championne », c'est faire la preuve de son excellence dans un espace où les femmes sont habituellement tenues à l'écart, ou tout juste tolérées. D'ailleurs, les mots le disent assez, dont la féminisation est si difficile. Ainsi le terme « championne » (de course en l'occurrence) n'est formellement attesté en langue française qu'en 1922⁸, reconnaissance bien tardive d'une notion pourtant déjà vivante et incarnée, par Suzanne Lenglen sur les cours de tennis ou Cecil Leicht sur les greens de golf. Longtemps, l'on n'a pu célébrer la sportive victorieuse qu'en des termes neutres (mais le neutre en français est masculin...) alors même que l'on exigeait de ces championnes d'être féminines dans leur pratique disciplinaire. De même, les masculinités sportives sont également complexes et diverses. Le modèle du sportif repose sur une conception bourgeoise de la virilité qui passe par le risque et l'engagement, et dans lequel tous les pratiquants d'un sport ne se retrouvent pas. Pour les hommes, comme pour les femmes, la christianisation du modèle sportif induit quelques inflexions : les romans de Marthe Bertheaume⁹ donnent à voir une femme chrétienne affranchie et humaniste, se livrant, dans les années 1920, à une pratique raisonnable du sport, favorable à son épanouissement tant physique que social. Et Fabien Groëninger¹⁰, étudiant la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France à la fin du XIX^e siècle souligne la double vocation militaire et paternelle qui doit être celle du sportif chrétien, loin, bien loin, de la figure emblématique d'une hyper-virilité fantasmée, à la fois bestiale et inquiétante, qui colle longtemps à la peau des athlètes noirs. Mais le point commun de ces masculinités sportives demeure leur caractère hégémonique, auquel la subordination des femmes – largement évoquée dans la presse sportive –, fait constamment pendant.
- 8 Dans le troisième volume, « Apprentissage du genre et institutions éducatives », les auteur/e/s questionnent la construction des identités sexuelles et de l'apprentissage des rapports sociaux de sexe au sein des organisations utilisant les pratiques sportives à d'autres fins que la compétition : institution scolaire et fédérations affinitaires. La gymnastique volontaire, activité originale et singulière dont les hommes sont curieusement absents, fait l'objet de toute la première partie de ce volume. Puis se pose la question de l'émancipation féminine, à travers l'étude de trois mouvements affinitaires, deux catholiques (le Rayon Sportif féminin et les Guides de France, qui est l'expression du scoutisme féminin catholique) et un tourné vers la pratique de la nudité intégrale, la Ligue Vivre, qui rassemble des élites intellectuelles et financières, tout en flirtant avec les milieux anarchistes. Dans chacun de ces trois mouvements, si différents soient-ils, s'opère une émancipation sous tutelle des Françaises dès avant la Seconde Guerre mondiale. Enfin, l'on s'attache à l'étude de l'Éducation physique comme discipline scolaire, en s'interrogeant sur la contribution des enseignant(e)s d'EPS à la construction immédiate et future des identités sexuées et des rapports sociaux de sexe. À n'en pas douter, l'école a un rôle clé à jouer dans ce domaine, même si elle apparaît surtout comme un

conservatoire d'identités sexuées finalement assez traditionnelles¹¹. Dans ce volume, qui s'intéresse à la pratique la plus contemporaine de l'EPS dans le cadre de l'institution scolaire, la question de fond est posée par Philippe Liotard¹² : à quel type de construction de genre l'école participe-t-elle ? et quel est le rôle exact des enseignant(e)s à ce titre ? Les enseignantes d'EPS, placées sous la figure tutélaire de Paulette Morisson que présente Luc Robène¹³, ont progressivement obtenu une légitimité professionnelle réelle, et sont des actrices essentielles de l'émancipation en actes de l'éducation physique féminine.

- 9 Enfin, le dernier volume de ces actes, intitulé « Objets, arts et médias », étudie les multiples relais, véhicules et détails qui, dans le monde du sport ou s'en inspirant, contribuent à renforcer ou perpétuer les normes du genre. Considérant que les apparences sont révélatrices plutôt que trompeuses, la première partie se livre à une analyse détaillée de la gestuelle et les vêtements des sportifs. Sandrine Jamain montre qu'en matière d'identité de genre, la linéarité chronologique n'est pas de mise puisque, après une tendance chaotique à la neutralisation de leur apparence pendant tout le XX^e siècle, il semble que les sportives reviennent à davantage de féminité. Pour Aude Mottiaux, c'est la communauté de destin des sportifs qui a, aujourd'hui, pris le relais d'une identité genrée désormais masquée par les signes supposés neutres d'une expérience sportive commune. Au-delà de ces apparences, c'est finalement sur les représentations véhiculées par les arts et les médias que s'achève ce volume, représentations traditionnelles, telles les images de la virilité dans les romans de boxe du XX^e siècle qu'étudie Julie Gaucher¹⁴ ; ou représentations renouvelées, à l'instar de ces femmes libérées et dynamiques peuplant les affiches publicitaires étudiées par Jean-Yves Guillaïn¹⁵. C'est un aperçu des positionnements possibles, conscients ou inconscients, que l'on peut adopter face à la problématique du genre qui nous est ainsi présenté, offrant le choix entre la restitution fidèle des normes du moment ou, au contraire, leur brouillage systématique.
- 10 Finalement, bien qu'il soit difficile de rendre compte d'ouvrages collectifs, ces actes d'une richesse incontestable, tant sur le plan thématique que sur celui de la réflexion, dressent le portrait complexe de pratiques sportives plurielles. Pour les féministes, le sport féminin est un lieu d'émancipation, de libération et de conquête égalitaire des femmes ; mais les médecins ne l'acceptent que pour des raisons natalistes, et recommandent une pratique modérée pour les mêmes raisons. Au masculin, l'activité physique semble favoriser l'homophobie et des modèles de virilité stéréotypés et très traditionnels. Globalement, « le sport demeure idéologiquement organisé selon des critères explicites ou diffus d'appartenance sexuelle où chacun et chacune est jugé et classé selon ses goûts, ses pratiques ses comportements ou ses formes corporelles »¹⁶. Voilà à quelle prise de conscience participe la lecture de cet ample ouvrage, qui ouvre bien des perspectives pour un prochain carrefour d'histoire du sport.

NOTES

1. Pierre Bourdieu, « Comment peut-on être sportif », in *Questions de sociologie*, 1980.

2. Georges Hébert, *Le Code de la force*, Paris, Vuibert, 1941 (1^e édition 1910), p. 41. Cité par Philippe Tétart, « Quel genre pour la championne ? Sur la représentation de Suzanne Lenglen (1914-1921) », in volume 2 : 79.
3. On pense notamment à la *tenniswoman* française Suzanne Lenglen, « la Divine », à laquelle sont consacrés plusieurs articles au fil de ces volumes, ou à la golfeuse Cecil Leicht.
4. La question de la féminisation des chronologies pose d'ailleurs un problème plus vaste, et abordé de manière particulièrement synthétique et stimulante par Françoise Thébaud dans l'introduction au premier volume.
5. Gilles Lecocq, « Entre virilité et féminité, entre idéologies et psychologies : des masculinités sportives se révèlent incertaines », in volume 1 : 351-267.
6. Betty Mercier-Lefèvre, « Pratiques sportives et mises en scène du genre ; entre conservation, lissage et reformulation. L'exemple de la jupe chez les joueuses de tennis », in volume 1 : 369-379.
7. Catherine Louveau et Anaïs Bohuon, « Le test de féminité, analyseur du *procès de virilisation* fait aux sportives », in volume 1 : 113.
8. Aux Jeux Olympiques de Berlin (1936) l'allemande Dora Ratjen, qui participe aux épreuves de saut en hauteur, est en fait un certain Hermann Ratjen, forcé par le régime nazi de concourir chez les dames pour conquérir une médaille (peine perdue, il finit quatrième !).
9. Stephan K. Westman, *Sport, physical training and womanhood*, London, Baillière Tinfall & Cox, 1939, p. 12. Cité par Véronique Molinari, « Eugénisme, anti-féminisme et sport féminin en Grande-Bretagne au début du XX^e siècle », in volume 1 : 222.
10. Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998. Cité par Philippe Tétart, *op. cit.*, p.76.
11. Thomas Bauer, « L'engagement féministe chrétien de Marthe Bertheaume », in volume 2 : 91-106.
12. Fabien Grøeninger, « La FGSPF et son modèle de masculinité », in volume 2 : 217-227.
13. Marie-Carmen Garcia, « Le genre de la danse hip hop en EPS », in volume 3 : 247-260.
14. Philippe Liotard, « Éducation physique, éducation sexuelle et apprentissage des rapports sociaux de sexe depuis la fin des années 1960 », in volume 3 : 227-246.
15. Luc Robène, « Itinéraire d'une "prof de gym" au XX^e siècle : Paulette Morisson (1914-2000) », in volume 3 : 319-337.
16. Julie Gaucher, « Les romans de boxe ou l'affirmation de la virilité », in volume 4 : 105-119.
17. Jean-Yves Guillaïn, « Villégiature et nouveaux espaces sportifs : images de la sportive dans les affiches touristiques de l'entre-deux-guerres », in volume 4 : 121-134.
18. Anne Roger et Thierry Terret, « Le langage du genre », in volume 4, p.9.